



CATHERINE ESCOJIDO, JEAN-CLAUDE ROCHELEAU ET BERNARD ARSENEAU. PHOTO: SOPHIE BERNARD

AQTIS : À LA DÉFENSE DE SES MEMBRES DEPUIS DIX ANS

L'ALLIANCE QUÉBÉCOISE DES TECHNICIENS DE L'IMAGE ET DU SON (AQTIS) FÊTE CETTE ANNÉE SON DIXIÈME ANNIVERSAIRE. TOUTEFOIS, L'UNION ENTRE LE SYNDICAT DES TECHNICIENS DU CINÉMA ET DE LA VIDÉO DU QUÉBEC (STCVQ) ET L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA VIDÉO DU QUÉBEC (APVQ), QUI A DONNÉ NAISSANCE À L'AQTIS, NE S'EST PAS FAITE DU JOUR AU LENDEMAIN. AUJOURD'HUI, L'ASSOCIATION QUI REPRÉSENTE 17 CORPS DE MÉTIER A BEL ET BIEN IMPLANTÉ SES ASSISES. QUI FAIT QUOI EN A DISCUTÉ AVEC BERNARD ARSENEAU, PRÉSIDENT DU C.A., JEAN-CLAUDE ROCHELEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL, ET CATHERINE ESCOJIDO, DIRECTRICE, COMMUNICATIONS, RELATIONS GOUVERNEMENTALES ET SERVICES AUX MEMBRES.

PAR SOPHIE BERNARD

« Les balbutiements ont commencé en 1998, lors du tournage de la télé-série "The Secret Adventures of Jules Verne", qui mettait, entre autres, en scène Michel Courtemanche, se souvient Bernard Arseneau. Quand les producteurs sont venus au Québec, ils pensaient tourner en vidéo. Ils sont donc allés voir l'APVQ. Tous les dossiers étaient montés et les ententes signées. Puis, à un mois du début du tournage, ils ont décidé de tourner en film. Le STCVQ estimait que ce tournage relevait de lui. C'est là que les discussions ont commencé entre les deux associations et elles ont signé une première lettre d'entente pour appliquer la convention film pour ce tournage. »

Toutefois, ce mariage de raison n'a pas fait l'unanimité. D'autant plus que le monde de la production audiovisuelle connaissait des grands changements technologiques qui rendaient obsolètes la séparation entre le secteur du film et celui de la vidéo. « Auparavant, certaines niches s'avéraient plus typées : il y avait d'un côté les séries lourdes et de l'autre, les téléromans, précise le président de l'AQTIS. Or, dorénavant, les séries lourdes se sont appropriées les technologies de la télévision conventionnelle. »

NOUVELLE ASSOCIATION, NOUVELLE FAÇON DE FAIRE

À l'interne, la fusion des deux associations a exigé toute une réorganisation. Tout d'abord, les deux anciennes associations ont emménagé sous le même toit. « Il a

fallu rationaliser certains postes et réorganiser les services aux membres, la comptabilité, etc., précise Jean-Claude Rocheleau. Ce fut un travail laborieux, d'autant plus que les anciennes associations avaient chacune leurs propres méthodes de fonctionnement. Il a fallu prendre beaucoup de décisions importantes. Plusieurs personnes sont passées aux postes de président et de directeur général. » « Toute cette instabilité a ouvert la porte, en 2005, à l'arrivée de l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma (AIEST/IATSE), souligne Catherine Escojido. Nous nous sommes retrouvés avec des membres ayant deux allégeances. Il faut comprendre qu'il s'agissait d'un mariage de raison, il y a donc eu des mécontents, particulièrement chez les techniciens qui travaillaient sur des productions



10 ANS D'ENGAGEMENT



américaines. » « Dès que le bébé s'est mis à marcher, on lui a fait une jambette », illustre Bernard Arseneau.

On le sait, les productions québécoises ne bénéficient pas des budgets des productions américaines. D'autant plus que l'industrie québécoise travaille avec de l'argent public, rappelle le directeur général. « Tout cela a créé beaucoup de tensions à l'interne, il y a donc eu des mouvements de personnel, rappelle-t-il. Mon prédécesseur, Danny Chalifour, est resté en poste deux ans. Quand je suis arrivé, j'ai eu pour mandat d'organiser l'AQTIS afin qu'elle devienne un syndicat plus solide et une organisation plus efficace pour le membership. » Il faut dire que Jean-Claude Rocheleau s'y connaît en matière de syndicat. Il a été, au cours des dernières années, membre de l'exécutif national du Syndicat de la communication, de l'énergie et du papier (SCEP), président du syndicat des travailleurs de Shell et responsable du Comité de relance de la raffinerie de Montréal-Est. Catherine Escojido a été auparavant responsable de la recherche et des communications à la Centrale des syndicats démocratiques et conseillère en communications pour le Syndicat des travailleurs de Shell (SCEP-FTQ), entre autres. Charles Paradis, qui a été conseiller syndical au SCEP pendant 25 ans, s'est joint à l'AQTIS à titre de directeur, Relations de travail. « L'AQTIS d'aujourd'hui et l'AQTIS d'avant, ce n'est plus du tout la même chose, affirme Jean-Claude Rocheleau. Les choses se font et nous arrivons à de meilleures couvertures. »

« Les membres de l'AQTIS relèvent de la loi sur le statut de l'artiste et non du code du travail, rappelle Catherine Escojido. Or, cette loi s'avère toute nouvelle ; elle n'a pas beaucoup été testée, il y avait donc peu de jurisprudence. Nous avons mené de longues batailles, entre autres pour le statut du salarié et du travailleur autonome. » On s'en doute, les producteurs préfèrent travailler avec des pigistes que des salariés. Or, qui dit pigiste, dit pas d'accès à l'assurance emploi, entre autres.

L'AQTIS EN ACTION

Alors que le gouvernement québécois de Philippe Couillard vient d'annoncer une réduction des crédits d'impôt aux productions audiovisuelles et que les cadences s'accroissent sur les plateaux, l'AQTIS a du pain sur la planche. « Avant, on tournait 3 à 5 pages par jour et maintenant, plus de 60, s'indigne Bernard Arseneau. Tout le monde s'en plaint, mais personne ne dit rien. C'est de l'esclavagisme ! » Pour protéger ses membres, l'association met à leur disposition une ligne d'appel d'urgence où ils peuvent signaler les abus de façon sécuritaire.

« Nous faisons pression sur le gouvernement québécois pour dénoncer les lacunes à la loi sur le statut de l'artiste, note Jean-Claude Rocheleau. Avec l'ARRQ, la SARTEC, l'UDA et la GMMQ, nous avons créé une intersyndicale qui nous permet de mener des batailles communes. » Entre autres, ce regroupement a dressé un tableau des productions de 2010 à 2012, notant systématiquement les productions qui ont été financées par le CALQ, la SODEC et les crédits d'impôt, soulignant au passage celles qui n'ont pas conclu d'entente avec les divers syndicats. Le résultat s'avère probant : en ce qui concerne l'ARRQ, la SARTEC et l'UDA, seulement 30 % (oui, oui, 30 %) des productions respectent la loi. Ce montant augmente à 50 % pour l'AQTIS. « L'ancien ministre Maka Kotto n'en revenait pas, lance Catherine Escojido. Ce sont 100 millions \$ qui échappent aux filets sociaux. »

« Ce que nous disons au gouvernement est que s'il ne s'inquiète pas, les professionnels vont quitter l'industrie, poursuit le directeur général. Sommes-nous prêts à perdre cette main-d'oeuvre qui attire les productions étrangères par son expertise ? Les attaques viennent de tous les côtés, de la réduction des crédits d'impôt aux changements apportés par le fédéral sur l'assurance emploi. » « Parallèlement, le gouvernement de Québec a tellement encouragé des programmes d'études à tous les niveaux et dans tous les métiers, je

pense notamment au nouveau programme du collègue André-Grasset, renchérit Bernard Arseneau. Tous ces gens se trouvent en situation précaire. Et encore, on ne parle pas du Web ! » « Tous les gouvernements sont contents quand nos films vont à Cannes, là, la ministre de Patrimoine canadien est contente », ironise Catherine Escojido.

D'autres exemples de conséquences des coupures infligées à la production audiovisuelle ? Une production n'embauchera plus et un maquilleur et un coiffeur, mais trouvera quelqu'un capable de faire les deux. Quant aux photographes de plateau, ils disparaissent tranquillement des tournages. Le budget d'« Omertà », au milieu des années 1990, s'élevait à 1,2 million \$ par épisode. Aujourd'hui, celui de « 19-2 » à environ 600 000 \$. Les équipes réduisent, les cadences augmentent... En fin de compte, il ne pourra que se produire moins de séries dramatiques. « Les "Occupation double" et autres jeux-questionnaires coûtent moins cher pour le diffuseur, dit Bernard Arseneau. Or, la culture québécoise, c'est par des histoires qui nous touchent qu'elle passe. C'est la culture que nous coupons. Dans les années 1990, on n'aurait jamais vu des séries américaines traduites aux heures de grande écoute. »

Parmi les dossiers prioritaires de l'AQTIS, on compte l'arbitrage avec l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM). L'association est également en négociations avec l'Association québécoise des producteurs de films publicitaires (AQFPF), avec qui les choses vont rondement. La question du maraudage occupera l'association. Enfin, l'équipe va finir de se stabiliser à l'interne et se consolider. Quant au dixième anniversaire, il sera souligné de façon modeste. Alors que l'année a été marquée par des arbitrages, du maraudage et des coupures, la direction de l'AQTIS ne croit pas qu'il est de mise de faire un gros événement coûteux. Il y aura cependant un party à une date non déterminée. ♦

Sage comme
une image ?
JAMAIS!

Le mur
du son ?
JAMAIS!

Les artisans de l'image et du son ont pris en main leur destinée.
Chapeau l'AQTIS pour vos 10 ans!

La culture est une force
uda.ca

UDA
DEPUIS 1937

TÉMOIGNAGES

« Nous avons un groupe de techniciens hors pair, qui travaillent avec passion et implication. Ce sont des gens dévoués, qui travaillent pour les films. Leur qualité est reconnue partout. Ils connaissent et aiment le cinéma. Leur apport créatif est indéniable. Malheureusement, avec toutes les coupures, ils travaillent dans des conditions très difficiles. Nous espérons que c'est juste un mauvais moment qui passera. J'ai un immense respect pour eux, ce sont des perfectionnistes et des amoureux du cinéma. »

Pierre Houle, réalisateur

« Au fil des 10 dernières années, sachant les conditions économiques dans lesquelles nous vivons, les membres de l'AQTIS se montrent extrêmement dédiés à leur tâche. Et cela, du service à la circulation jusqu'aux assistants-réalisateurs. Ils travaillent de façon généreuse et avec beaucoup de passion. Ils sont là, jour après jour, devant faire leur travail de plus en plus rapidement. J'ai toujours eu beaucoup de plaisir à travailler avec eux. Ils font montre de professionnalisme dans des conditions difficiles, surtout du côté de la télévision. »

Raymond Legault, acteur

« Ce coup de chapeau est bien mérité ! Combien de fois avez-vous réussi à faire beaucoup avec peu ? Combien de fois avez-vous mis, en plus du travail et du professionnalisme, amour et passion ? Combien de fois avez-vous choisi l'esprit d'équipe plutôt qu'une attitude individualiste et égoïste ? Vous êtes des artisans importants et essentiels pour notre cinéma et notre télévision. J'ai vécu avec vous les plus belles expériences de plateau et bien plus encore. Vous ai-je dit, Chapeau ?... Et j'y ajoute avec toute ma reconnaissance et en grosses lettres MERCI !!! »

François Tremblay, producteur (Lyly Films)

« Les Entreprises de divertissements Muse tiennent à souhaiter à l'AQTIS un très joyeux 10e anniversaire ! Nous sommes devenus, grâce à vous, l'une des plus importantes sociétés de production au Canada. La grande créativité et l'expertise dont font preuve vos membres sont sans égales au sein de l'industrie du cinéma et de la télévision. En espérant que les 10 prochaines années seront encore meilleures. »

Entreprises de divertissements Muse

« L'ARRQ et l'AQTIS partagent des préoccupations communes, par exemple sur le respect de l'application de la loi sur le statut de l'artiste ainsi que tout ce qui concerne les métiers de réalisateurs et de techniciens. La solidarité s'avère indispensable. Les techniciens sont les alliés objectifs des réalisateurs. D'ailleurs, souvent les réalisateurs exigent de travailler avec certains techniciens. Les deux associations, par le biais de l'intersyndicale, collaborent autour des grands enjeux industriels. L'AQTIS a toujours été notre partenaire. Bravo et félicitations pour ces dix années. Bonne continuité ! Nous espérons collaborer encore longtemps avec l'AQTIS. »

Caroline Fortier, directrice générale (ARRQ)

« L'AQTIS offre un apport exceptionnel à l'inis. Un des principes directeurs de l'inis est que les étudiants travaillent avec des professionnels aguerris, c'est très important et c'est ce que n'offrent pas les programmes universitaires. L'AQTIS a une entente privilégiée avec l'inis : quand les membres de l'AQTIS viennent faire des formations, ils savent qu'ils forment la relève. Ils démontrent toujours une passion du métier. Et pour nous, il s'avère important que nos réalisateurs et nos producteurs en devenir comprennent l'apport des techniciens, que ce soit à la caméra, au son ou dans tous les autres métiers. Je ne peux que souhaiter à l'AQTIS de signer une bonne convention avec l'AQPM, surtout en ces temps de coupures. La collaboration de professionnels comme Michel Laveau ou encore Jean-Pierre St-Louis est essentielle pour nous. »

Pierre Houle, scénariste, réalisateur et formateur à l'inis

« Partenaires depuis 10 ans pour le développement des compétences de tous les membres de l'AQTIS. »


Regroupement pour la formation en audiovisuel du Québec (RFAVQ)

« L'Union des artistes (UDA) est fière de saluer le travail accompli par l'AQTIS dans l'avancement des conditions socio-économiques et morales des techniciens de l'image et du son depuis 10 ans. Représentant les intérêts des artistes interprètes depuis plus de 75 ans, l'UDA est bien placée pour savoir à quel point ce travail est essentiel, et ce, surtout dans un milieu où la majorité des membres sont des pigistes. Bravo et longue vie à l'AQTIS ! »

L'Union des artistes



L'inis
Fier partenaire
de l'AQTIS,
depuis maintenant
10 ans

inis.qc.ca | 514 285-1840 |  Centre de formation agréé